

Introduction

De la mise en ordre du réel à la hiérarchisation du monde social*

Au commencement, il y a les catégories... C'est bien connu : les chercheur-es appréhendant un objet nouveau en sciences sociales sont, d'emblée, confronté-es à un travail sur les schèmes désignant le phénomène qui les intéresse. Elles et ils sont tenu-es d'identifier les distorsions potentielles entre les mots et les choses : les concepts et les événements, les stéréotypes et les groupes qu'ils englobent. Dans ces sphères académiques, analyser les liens entre un *champ lexical* et les *réalités observables* du phénomène est ce qui distingue les chercheur-es des autres commentateurs du social : contrôler cette dimension fictive ou fantasmatique est un impératif catégorique inculqué dès les premiers cours de licence, la marque d'un «esprit» disciplinaire tourné vers la dénaturalisation du social. Car si des individus ou des groupes ont été, selon la formule courante, «placés dans une case», ce simple fait n'est pas synonyme d'explication : ce qui compte pour la majeure partie des sociologues, géographes, historien-nes, philosophes, c'est de décrire le processus par lequel la case s'est dessinée, le système dans lequel elle s'inscrit, ce qui la rend désirable ou enfermante pour les concerné-es. Bref, saisir les conditions socio-historiques d'apparition d'un phénomène social revient à exhumer et à s'approprier ce qu'on appelle des catégories. Mais objectiver les prénotions sur l'objet, mettre en évidence leur dimension coercitive ou émancipatrice, manier et s'approprier des concepts qu'on pressent comme incontournables mais qui sont encore tout neufs – tout droit venus d'outre-Atlantique ou mis au point dans l'espace militant – n'est pas une tâche facile. À l'inverse, mobiliser des

* Les autrices et l'auteur tiennent à remercier les personnes qui ont contribué à ce texte, par leurs lectures et conseils avisés : Julien Barrier, Marianne Blidon, Nathanaël Colin-Jaeger, Camille Martin et Igor Moullier.

concepts bien installés dans le paysage intellectuel, s'attaquer à des institutions ayant fait l'objet d'une glose inflationniste, et les décliner pour éclairer un pan du réel peut être intimidant... En somme, tels étaient les défis qui préoccupaient les directeur·rices de cet ouvrage au moment de sa gestation : brasser les catégories, en faire un usage intellectuellement honnête quelle que soit leur provenance, chausser les bonnes lunettes pour affiner l'explication des comportements sociaux.

Ces réflexions ont émergé au sein du laboratoire junior *Altérités*, marginalités, catégorisations¹ de l'École normale supérieure de Lyon, créé en 2016. Pendant trois années, ce collectif a fédéré de jeunes chercheur·es, doctorant·es et docteur·es, qui se sont efforcé·es de penser l'articulation entre deux dimensions fondamentales de la vie en société : les *processus de catégorisation*, c'est-à-dire le rapprochement entre un type de phénomènes et un signifiant, et les *rapports de pouvoir*, soit, dans l'acception la plus minimaliste qui soit, toute forme de contrainte *relationnelle*, directe ou indirecte, s'appuyant ou non sur une légitimité. Dès son origine, le projet fut marqué par des intuitions de terrain et une ambition analytique requérant de décloisonner la compréhension des phénomènes : il s'agissait de mettre en perspective nos objets de recherche respectifs, à partir de concepts présentant un degré de généralité suffisamment élevé pour inviter à des opérations intellectuelles de comparaison ou d'analogie. Nous désirions produire une boîte à outils transversale, pluridisciplinaire, plurithématique et épistémologiquement ouverte. L'enjeu était de concentrer les réponses à nos interrogations scientifiques sur les catégorisations, mais aussi de saisir, dans leur diversité, les principes qui régissent les hiérarchies sociales : leur naissance, leur imposition, leurs métamorphoses historiques, leur reproduction, mais aussi leurs effets parfois paradoxaux et imprévisibles. Nous n'avions pas vraiment de doute sur le fait que toute catégorie, jusqu'à celles du temps et de l'espace, est sociale. Mais certaines apories nous travaillaient. Peut-il réellement exister des catégorisations « neutres », anhistoriques ou indépendantes des rapports de pouvoir ? Dans le cas contraire, quels sont les procédés disponibles aujourd'hui, en sciences sociales, pour administrer la preuve que les catégories sont le fruit des rapports de pouvoir reliant les groupes qui nomment, et ceux qui sont nommés ? S'il est vrai que les représentations sociales relèvent d'un arbitraire culturel, en quoi n'en sont-elles pas moins *performatives*

1. Les laboratoires juniors sont des structures collectives de jeunes chercheur·es. Elles sont construites autour d'un projet de recherche et financées par l'École normale supérieure de Lyon, mais la participation n'y est pas réservée aux seul·es étudiant·es de l'École. Plus d'informations, ainsi que les comptes-rendus de nos activités (journées d'études et séminaires), sont disponibles sur notre carnet Hypothèses : [<https://alterites.hypotheses.org/>].

– elles déterminent la vie matérielle des groupes – et *explicables*, dans leur morphologie et leurs régularités, par les sciences sociales? Prolongeant ces questionnements, le présent ouvrage livre un certain nombre de clés de lecture, forgées par les sciences humaines et sociales et amendées par les générations successives des chercheur-es, pour analyser les rapports entre catégorisation, altérisation et hiérarchisation, aussi bien dans leur dimension de contrainte que dans les modalités de résistance déployées par les individus disqualifiés par ces catégorisations.

Dans ce lexique, composé de 48 notices, nous proposons un format qui permet de répondre conjointement à deux objectifs : fournir une boîte à outils scientifique sur les rapports entre pouvoir et catégorisations, mais aussi faire œuvre de pédagogie. Nous avons voulu, par d'exigeantes procédures de relecture, produire des notices dont le style et la clarté visent à faciliter l'appropriation des apports des sciences humaines et sociales auprès d'un public large. Nous n'avons jamais souhaité renoncer à ce double statut : un ouvrage ressource pour les chercheur-es, qui serve à un public d'initié-es, et des instantanés de l'état de la recherche et des débats destinés aux étudiant-es, enseignant-es, journalistes, et plus généralement toute personne curieuse de savoir comment les chercheur-es ont investigué et conceptualisé un phénomène qui les interpelle. Individuellement, chacune des notices est pensée comme un point d'entrée thématique ou conceptuel à la question plus générale des liens entre rapports de pouvoir et hiérarchisation. En ce sens, les différents textes répondent aussi à un programme définitionnel et s'attachent à historiciser les notions présentées, ainsi qu'à discuter leur portée heuristique et les débats contemporains qui agitent les spécialistes. Les contributions de l'ouvrage s'organisent autour de cinq perspectives d'analyse :

1. La présentation d'approches théoriques et de concepts généraux mobilisés, en sciences humaines et sociales, pour appréhender les rapports de pouvoir et de domination (Approches post-coloniales et décoloniales; Approches matérialistes et débats féministes; Hégémonie; Oppression, domination, exploitation; etc.).
2. La définition et la mise en perspective de variables de classement et de hiérarchisation des groupes et des individus particulièrement saillantes (Âge; Genre; Race; Sexualité; etc.).
3. L'étude de configurations particulières des rapports de pouvoir, en lien avec des processus de catégorisation, mettant en avant la diversité de leurs formes et effets, ainsi que les dispositifs par lesquels ils s'actualisent (Discriminations; Enfermement; Exotisation; Mémoires; Stéréotypes; etc.).
4. L'attention portée aux formes d'adaptation, de réaction et de résistance aux rapports de pouvoir, par les groupes et les

individus à l'encontre desquels ils s'exercent (Action collective; *Passing*; Subjectivation; etc.).

5. La mise à distance critique de certains termes du sens commun, d'interprétations courantes du monde social ou de certaines catégories d'action, pour mettre en avant les processus de catégorisation et formes d'imposition sous-jacentes («Communautarisme», «Migrants»; Pauvreté; Spatialisme; etc.).

Certaines des notices s'inscrivent de façon explicite, et parfois exclusive dans l'un de ces axes. D'autres adoptent simultanément plusieurs perspectives d'analyse, afin de rendre compte de la complexité des réalités thématiques qu'elles traitent et des regards pluriels qu'adoptent les sciences sociales à leur égard. Par ailleurs, nombreuses sont les notices qui communiquent thématiquement entre elles, et se complètent les unes les autres. Dans la mesure où les titres des notices visent volontairement, sur un plan conceptuel, un assez haut niveau de généralité, les renvois et surtout l'index visent à faciliter une entrée «latérale» dans le lexique, par des objets beaucoup plus restreints. Ils encouragent les lecteur·rices à une prise en main adaptée à leurs besoins, qu'il s'agisse de vérifier la signification contemporaine d'un concept annexe, ou de saisir les ramifications et imbrications des rapports de pouvoir dans le cas d'un groupe spécifique. Dit autrement, le format compartimenté du lexique ne doit pas conduire à adopter une vision lisse et unifiée des réalités décrites. Les références en fin de notices et l'index général constituent aussi, en creux, un panorama des sous-champs disciplinaires qui convergent autour de la notion. Ils invitent à approfondir la connaissance du concept, mais en proposent aussi des applications concrètes. Enfin, ils incluent des thématiques qui, par souci de concision, manque d'opportunité ou d'adéquation à l'esprit du projet, ne font pas l'objet d'entrées à part entière.

Notons par ailleurs que, comme tout travail éditorial, ce lexique est situé : il s'origine dans les réseaux disciplinaires, institutionnels et affinitaires de leurs concepteur·rices. Nous avons tenté de mêler les ancrages disciplinaires et théoriques, les spécialisations thématiques, mais également de bénéficier de la richesse des points de vue que confèrent des positions très distinctes dans la carrière académique : de jeunes chercheur·es en côtoient de plus expérimenté·es. Cette mosaïque reste néanmoins tributaire des structures socio-économiques qui marquent les carrières universitaires, puisque les groupes en position minoritaire (femmes, personnes racisées ou originaires des classes populaires) tendent à y être sous-représentés, l'effet de sélection étant d'autant plus marqué que la carrière avance (Dutoya *et al.* 2019). Elle est un signe parmi d'autres que, comme toute production scientifique, cet ouvrage ne dissèque pas le monde social depuis une position de surplomb ou d'extériorité.

Dans la suite du propos, nous explicitons la façon dont les quarante-huit notices épousent l'ambition programmatique qui consiste à croiser pouvoir et catégorisations. Dans un premier temps, nous revenons sur la place des catégories dans l'ordonnement quotidien du vivant et du social, et proposons de distinguer trois types de catégories parmi celles que manipulent les chercheur-es en sciences sociales. La deuxième section du texte décrit les rapports étroits que l'ordre des catégories entretient avec l'ordre social, constituant de puissants appareils de hiérarchisation; derrière ce qui peut sembler n'être qu'appellations, labels ou réflexes du langage, se déploient diverses modalités du pouvoir. Mais le pouvoir est bifrons, et ses effets ne peuvent être saisis sans une attention singulière portée aux réceptions des catégorisations par les groupes et les individus qui en sont la cible. C'est pourquoi un troisième temps est consacré aux résistances, des luttes individuelles et discrètes aux mobilisations collectives, dont le surgissement et les formes sont paradoxalement conditionnés par les catégories. Négocier le pouvoir ou lutter contre lui devient dès lors moteur dans la réutilisation, l'atténuation, le brouillage, les torsions ou au contraire la consolidation des catégories. Enfin, la dernière section de cette introduction propose une mise en perspective dans un registre plus épistémologique, le renouvellement des concepts ravivant les enjeux de réflexivité sur les catégories d'analyse. Il s'agit d'y questionner le rapport des chercheuses et chercheurs – et par conséquent, de ce lexique – à ces principes de division du monde social. En effet, les catégories peuvent être des instruments du pouvoir, mais aussi des outils de négociation face à son action. Elles confrontent toute production de connaissance sur le monde social à un risque, à une ambivalence.

•

**Appréhender, ordonner, comprendre le monde :
l'omniprésence des catégories**

•

Les catégories, pour quoi faire?

Qu'il s'agisse de classer des objets ou des individus, d'ordonner le monde du vivant ou les matériaux physiques, d'identifier des traits de personnalité ou des types de régimes politiques, les catégorisations sont omniprésentes dans notre quotidien. Catégoriser, c'est-à-dire regrouper plusieurs entités disparates par l'identification d'un dénominateur commun, constitue un processus indispensable à l'appréhension de notre environnement. La saisie du réel par l'individu ne peut se faire en dehors de cadres signifiants qui lui en garantissent l'accès, et auxquels il a été socialisé – à commencer par le langage. Ainsi, plus qu'un simple cadre

de perception, les catégories sont un préalable à l'action. Puisque les individus ne peuvent jamais saisir l'intégralité des objets du réel dans ce qu'ils ont de particulier, il leur est nécessaire de s'en remettre à des types afin d'orienter leurs comportements dans les interactions sociales (Schütz 1962). La typification permet d'établir un comportement attendu d'autrui, mais aussi d'ajuster le sien. Les individus héritent de systèmes de représentations collectivement constitués et reproduits; les phénomènes de typification jouent un rôle essentiel dans la structure sociale, car ils sont à la base d'une institutionnalisation des conduites et des rôles des acteurs sociaux (Berger et Luckmann 2018 [1966]).

La catégorisation sert également un autre type de démarche : la production de connaissances scientifiques sur le monde social. Les chercheur-es produisent des catégories ayant vocation à rendre plus intelligibles les mondes biologique, physique et social. C'est le but d'une classification, définie comme la répartition d'un ensemble d'entités dans différentes classes ou catégories établies par les chercheur-es (Coenen-Huther 2007), à l'instar des nomenclatures des zoologistes ou de celles de l'Insee. Enfin, l'élaboration d'idéaux-types (Weber 1965 [1922]) ou plus largement de typologies (Coenen-Huther 2007) conduit, dans une démarche de modélisation, à une stylisation et une accentuation des traits de la réalité sociale. Pour expliciter le fonctionnement d'une entité, les chercheur-es forgent de nouvelles catégories, qui les conduisent à regarder l'objet sous un nouveau jour, et l'inscrivent généralement dans une chaîne de causalités. On peut donc distinguer dans un premier temps ce que nous appellerons les catégories *ordinaires* et les catégories *d'analyse*. Par catégories ordinaires, nous entendons l'ensemble du système de représentations informant les pratiques des individus. Ces catégories relèvent à la fois de catégories de perception et de catégories d'action; elles peuvent être de différentes natures, depuis le simple préjugé jusqu'à la catégorie juridique mise en place par l'État. En ce sens, les catégories ordinaires sont celles du «sens commun» : elles irriguent le quotidien des individus. Nous les différencions des catégories d'analyse, instruments créés et mobilisés par les chercheur-es dans le cadre d'une démarche d'objectivation visant à décrire l'organisation du monde social. Pour autant, cette distinction initiale est loin d'épuiser les questions relatives à l'articulation entre catégories et sciences sociales.

•

Les catégories sociales : de quelle réalité parle-t-on ?

La société peut être divisée en une multitude de *catégories sociales*, qui rassemblent des individus partageant des caractéristiques communes.

Nombreux sont les critères d'identification qui distinguent les individus les uns des autres (« fonctionnaires », « lycéen·nes », « personnes aux yeux verts », « ambidextres », etc.). Toutefois, lorsqu'on se demande de quoi l'on parle réellement, une telle catégorie suscite un questionnement ontologique : la catégorie sociale constitue-t-elle un simple référent théorique, résultat d'une opération intellectuelle de classification, ou bien renvoie-t-elle à une réalité empirique « en soi », à une partition existant matériellement et symboliquement dans le monde social ? La distinction est d'autant plus subtile qu'« une catégorie désigne un “groupe” ou une “classe” d'individus qui n'ont pas toujours une existence sociale effective » (Maillochon 2018, p. 27). Erving Goffman invite à faire preuve de précautions dans son analyse des processus de stigmatisation, rappelant qu'une catégorie sociale associée à un stigmate « peut avoir pour fonction d'inciter ceux qui la composent à former entre eux des groupes et des relations, [sans que] la totalité de ses membres n'en constitue [...] pour autant un groupe » (Goffman 1975 [1963], p. 36). Afin de déplier l'épaisseur de sens que contient la notion de *catégorie sociale*, on peut déjà la distinguer de celle de *groupe social*. Par distinction avec le simple agrégat d'individus, le *groupe social* se définit classiquement selon trois caractéristiques : l'existence d'interactions entre les membres du groupe, la conscience et le sentiment d'appartenance au groupe, et une perception d'appartenance par les autres.

Le doute sur la nature ontologique des catégories sociales porte aussi sur celles qui sont créées par les chercheur·es, qu'il conviendrait d'appeler les *catégories sociales d'analyse*. Par opposition avec les catégories sociales du sens commun, dont les contours et la validité empirique sont flous, les chercheur·es établissent des critères précis pour désigner une catégorie sociale. Cette démarche présente l'intérêt de rendre visibles des différences entre des types d'individus, sans pour autant prétendre à l'identité parfaite entre les catégories d'analyse et la réalité effective des groupes sociaux. La question des classes sociales (Classes sociales) illustre le besoin de recourir à des notions distinctes pour décrire différents ordres de réalité. Alors que Karl Marx distingue « classes en soi » et « classes pour soi », Pierre Bourdieu différencie les « classes probables » ou « classes sur le papier », construites par une démarche scientifique qui identifie une série de caractéristiques communes et affinités unifiant objectivement ses membres, des « classes mobilisées », dont les membres se réunissent et s'organisent pour mener un combat commun, contribuant à faire exister de fait une classe dans la réalité (Bourdieu 1984). Cette question engage des débats épistémologiques plus profonds sur la nature des concepts créés par les sciences sociales, opposant notamment les conceptions réalistes (par exemple les classes sociales existent en tant que telles dans le monde social) aux conceptions nominalistes (les classes

sociales n'existent pas en tant que telles, elles sont le résultat d'une agrégation abstraite, d'un acte de nomination réalisé par les chercheur-es). S'il ne s'agit pas de trancher en faveur d'une position ou d'une autre, ce lexique tente de refléter la diversité des partis-pris théoriques sur cette question et les rapports variables que les diverses sortes de «catégories» entretiennent avec le réel.

Si la démarche des sciences sociales, descriptive et objectivante, conduit à différencier des groupes, la focale glisse inmanquablement sur les processus qui ont tracé ces lignes de démarcation. Une telle perspective suppose d'appréhender les catégories sociales de façon dynamique, à travers les phénomènes qui font exister ces modes de partition, et non plus simplement de façon descriptive, en pointant l'homogénéité des groupes qui en sont le résultat. Si les catégorisations ne sont le propre d'aucun acteur social, tous les processus de catégorisation n'influent pas avec le même degré d'intensité sur le monde social. De nombreuses catégories ordinaires fonctionnent sur le même principe : un critère de catégorisation devient surdéterminant dans l'appréhension d'un individu, appartenance assignée qui le renvoie à un groupe essentialisé. Les processus de catégorisation constituent par conséquent de puissants catalyseurs des rapports de pouvoir qui structurent la société : l'assignation à un groupe est aussi un moyen de (re)mettre un individu «à sa place» dans l'ordre social. Partant de ce constat, le présent ouvrage, plutôt que de s'attacher à définir les groupes sociaux, déplace le regard vers les configurations, dispositifs et acteurs à l'origine de catégorisations qui contribuent à asseoir et maintenir des rapports de pouvoir qui divisent le monde social. Catégoriser, c'est aussi hiérarchiser.

•

Les catégorisations, leviers et produits des rapports de pouvoir

En sciences sociales, l'ordre des catégories entretient nécessairement des rapports étroits avec ce qu'on appelle l'ordre social. Tout en entérinant la validité d'autres acceptions de l'ordre social, nous le définissons ici comme un état donné des relations entre des groupes sociaux hiérarchisés². Forgeant les dispositions et les représentations des agent-es, il est intériorisé

2. Dans une perspective interactionniste l'ordre social est un « accord » temporaire susceptible de bouleversements rapides (Strauss 1992, p.88); il fait l'objet d'une négociation continue dans les interactions. Dans cette section, nous en retenons une acception plus structurale qui nous permet d'interroger plus directement les liens entre le maintien durable des hiérarchies et la production de catégories. La section suivante met en avant des concepts plus proches d'une vision souple, évolutive et plurivoque de l'ordre social.

sous la forme d'un «sens social», autrement dit, un «sens des multiples différences, oppositions ou hiérarchies qui relient les agents sociaux [...], [fondées sur la] distribution des richesses, du pouvoir, du savoir, de l'autorité, du prestige» (Zarca 1999, p. 73). Ainsi, les catégorisations jouent un rôle majeur dans le maintien d'un *statu quo*. Cette imbrication du pouvoir et des catégories est déjà perceptible dans les actes élémentaires de perception. Assimilables à des «schèmes classificatoires» (Bourdieu 1993), les catégories constituent en effet des «opérateurs symboliques» : elles nous permettent de comprendre («catégories d'entendement») et de situer, moralement et esthétiquement («catégories de jugement») le monde qui nous entoure (Bourdieu 1979). Elles jouent le rôle de boussoles cognitives et affectives, nous assistant dans la tâche consistant à statuer, continûment, sur la qualité des entités (personnes, groupes, biens culturels) que nous rencontrons, c'est-à-dire à juger par les catégories. Ainsi, les catégories ordinaires sont porteuses de connotations plus ou moins favorables aux groupes qu'elles désignent. La notion de jugement contenant dans son principe même l'appréciation de la valeur, utiliser des catégories c'est déjà octroyer, directement ou indirectement, une «valeur sociale» aux objets et aux personnes (Glaser et Strauss 2007 [1968])³. Ainsi, pour mesurer l'effet et la portée d'un mot, il semble indispensable de ressaisir toute la gamme des catégories par le prisme du système de normes symboliques et juridiques qui prévaut dans une société. Alors que les individus s'appuient sur de puissants référentiels éthiques, esthétiques et affectifs au quotidien, les chercheur-es se servent d'abord de la valence différentielle des catégories – le bon et le mauvais, le beau et le laid, le fort et le faible, le normal et le pathologique – comme d'un indicateur de normes sociales contingentes mais hiérarchisantes. Elles et ils identifient en quoi ce réservoir de labels accorde, entre les lignes de l'éloge et de l'anathème, une inégale dignité et marge d'action aux individus qui les portent.

-

De la «différence» à la stigmatisation : altérer un groupe social

Il serait malavisé d'envisager, par défaut, toute catégorie comme une arme symbolique au service d'une quête de pouvoir. L'apparition ou la

3. Par exemple, les professionnel·les de santé prennent des décisions de vie ou de mort (notamment le temps dédié aux tentatives de réanimation) en fonction des propriétés sociales et du mode de vie supposés des patient·es. Les chances de survie dépendent alors de l'association à une catégorie, par exemple le fait de ne pas être âgé·e ou d'avoir des enfants (Glaser et Strauss 2007 [1968]).

transformation d'une catégorie peut simplement résulter d'innovations historiques, notamment technologiques (par exemple, la catégorie d'«utilisateur» en informatique). En outre, lorsqu'elles désignent des êtres humains, les catégories du sens commun décrivent d'abord des différences, «terme générique [...] [qui] peut inclure des variations qualitatives ou quantitatives de toute sorte, y compris à un niveau très individuel. En principe, il ne s'y attache aucun jugement de valeur» (Héran 2006). On pourrait croire que le fait d'avoir les yeux verts ou de porter des lunettes ne s'inscrit nullement dans un système hiérarchique.

Pour autant, la mise en avant des «différences» va souvent de pair avec l'affirmation d'une supériorité sociale. En effet, la notion de différence est «ambiguë et hétérogène» (Guillaumin 1979). De la cristallisation emphatique des différences à leur mise en hiérarchie, il n'y a qu'un pas : «on ne peut parler de “différence” comme si cela advenait dans un monde neutre» (*ibid.*, p.4). Certes, ce que nous avons de différent apparaît souvent comme un «ensemble de signes» (*ibid.*, p.7) anodin – sexe, poids, taille, physiologie reproductive, vitesse, ou encore sentiments, habitudes, attention aux autres, goût pour les confitures. Derrière, cependant, il y a autre chose⁴. Ces différences d'ordre matériel s'organisent autour d'un axe vertical qui induit des inégalités (Inégalités), à savoir des chances inégales qui présentent «la triple propriété d'être mesurables, systématiques et collectives (elles hiérarchisent des groupes, voire les constituent)» (Héran 2006). Ainsi, il n'y aurait pas d'un côté des catégories neutres et de l'autre un système d'oppression. Par exemple, les représentations sociales du corps qui préexistent surdéterminent l'importance sociale attribuée aux variations de couleur de peau et de sexe (Âge; Corps; Genre; Race). Appelant à une vigilance aussi bien méthodologique qu'épistémologique, les notices invitent à considérer les processus de catégorisation comme moins innocents qu'ils n'y paraissent – y compris lorsque ces catégories ne circulent pas dans un contexte directement associé au politique (Biologisation; Médicalisation; Psychologisation).

4. Comme le souligne Colette Guillaumin, «[La notion de différence] implique tout en le cachant un certain nombre de faits qui sont plus complexes et éloignés de la matérialité anatomique ou de la subjectivité : l'usage de l'espace, du temps, la longévité, le vêtement, le salaire, les charges, les droits sociaux et juridiques [...]. La “différence” est une relation entre hommes et femmes qui assigne à l'un des groupes, celui des femmes, des obligations matérielles envers l'autre groupe; imposées par des signes dans le corps [...] elles nous contraignent à intérioriser la soumission et la disponibilité» (*ibid.*, p.5, puis p.21).

- S'outiller épistémologiquement pour analyser la place des catégories ordinaires dans la production des rapports de pouvoir

Loin d'être une substance que l'on possède ou pas, le pouvoir relève d'une relation asymétrique entre des individus ou des groupes sociaux. Le terme exprime la capacité d'un acteur (groupe ou individu) à agir sur autrui (Pouvoir); en disposer augmente « toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté même contre des résistances » (Weber 1965 [1922], p.95). Parmi la pluralité des acceptions du pouvoir, trois concepts, poids lourds épistémologiques dans les sciences sociales françaises, permettent de penser les modes d'exercice du pouvoir par les individus ou groupes qui « agissent sur » d'autres : l'oppression, l'exploitation, la domination (Oppression, domination, exploitation). Dans chacune de ces notions, le pouvoir marche sur deux jambes : la contrainte physique, supposant notamment le recours à la violence, et la construction d'une légitimité. Cependant, le poids relatif de ces deux dimensions n'est pas le même selon le prisme adopté. Par exemple, à l'intérieur des études féministes, le concept d'« oppression » met l'accent sur la dimension physique du rapport de coercition, tandis que celui d'« exploitation » désigne les avantages économiques et matériels qu'un groupe retire de sa mainmise sur un autre. Ces deux approches étudient la façon dont des groupes sociaux contraignent, intimident et tirent profit d'autres groupes sociaux, dans un rapport de force explicite. Par contraste, le terme de « domination » désigne le mécanisme par lequel un groupe ou un individu obtient obéissance et soumission grâce à la production d'une *légitimité*. Il désigne moins la perpétuation de l'ordre social par la contrainte physique que par une forme de conditionnement mental, souvent précoce, à l'acceptation de cet ordre. Autrement dit, cet appareil analytique attribue une place décisive aux catégories forgées par les groupes dominants, en tant qu'elles sont incorporées par les agent-es. Elle souligne à quel point la reproduction sociale s'appuie sur des mécanismes institutionnels de catégorisation. Par exemple, le tri scolaire pérennise la reproduction de groupes réels hiérarchisés en fonction de leur maîtrise des schèmes de la culture légitime (Bourdieu et Passeron 1994).

D'autres traditions intellectuelles mettent en exergue le rôle de la dépendance matérielle et symbolique comme levier de contrôle social. Dans la notion éliásienne de « configuration », les usages complexes de l'étiquette prennent sens au regard des « actions réciproques » de groupes

sociaux qui, s'ils sont en tension, ne pourraient perdurer l'un sans l'autre⁵. Enfin, la notion de dépendance apparaît dans une tout autre matrice conceptuelle : la protection sociale. Les chercheur-es y définissent la condition de pauvre par l'inscription forcée dans une relation asymétrique, directe ou indirecte, générant l'imposition verticale de catégories (« vagabonds », « assistés », « smicards », « cassos », « précaires », etc.) (Castel 1995). Sous couvert de don, l'assistance investit les institutions ou individus qui secourent d'un pouvoir de décision exorbitant sur le mode de vie et le statut moral des groupes démunis (Pauvreté). Mais comment repérer les manifestations du pouvoir dans les interactions quotidiennes?

•

Du langage quotidien au rapport social

La figure du bouffon se riant des puissants le prouve : tout individu peut formuler un jugement de goût à l'égard d'autrui. L'utilisation d'un sobriquet ou d'une insulte semble alors instaurer un rapport de force éphémère entre deux individus. Pourtant, les sorties sarcastiques du bouffon ne sont audibles que parce qu'elles sont strictement autorisées et encadrées, au carnaval comme à la cour. De plus, ce sont toujours à des représentations collectives qu'on emprunte pour rabattre une autre personne dans un statut déviant. De plus, les individus ne se positionnent pas de manière uniforme vis-à-vis de ces normes : intuitivement, ils ne puisent dans ce registre symbolique que dans la mesure où il les favorise. Le fait d'occuper une position dominante informe, par conséquent, le recours aux catégories disqualifiantes. À titre d'exemple, une étude récente démontre que, dans l'espace public, « " salope " est l'insulte la plus fréquente proférée par un inconnu à l'encontre des femmes (23 %) [...], les termes employés [servant] à agresser [les femmes] en portant atteinte à leur réputation sexuelle » (Lebugle Mojdehi 2018) (Genre). Parce qu'elle emprunte au fond commun du patriarcat, cette insulte ne résulte pas d'un choix individuel ou d'un goût personnel ; il s'agit au contraire d'une « catégorie de choix » pour réaffirmer la préséance à l'égard d'un individu féminin. Ainsi, l'injure peut être considérée comme un type de catégorie spécifique : un énoncé performatif pour l'individu comme pour le groupe. Il s'agit d'un

5. À la cour de Louis XIV, les usages subtils et différentiels de l'étiquette résultent de rapports de rivalité entre la noblesse d'épée, et les détenteurs bourgeois de charges officielles. Si l'étiquette permet au roi de distribuer les places, la configuration se maintient au gré d'échanges financiers et symboliques indispensables à la survie de ces deux groupes (Elias 1985 [1969]).

— acte de langage – ou une série répétée d’actes de langage – par lequel une place particulière est assignée dans le monde à celui qui en est le destinataire. [...] [L’injure] a pour fonction d’instituer et de perpétuer la coupure entre les «normaux» et ceux que Goffman appelle les «stigmatisés», et de faire entrer cette coupure dans la tête des individus. (Éribon 2012 [1999], p. 28)

Mais se bornent-elles à écorner la réputation de l’individu ciblé? Comment penser la conjonction, mais aussi parfois l’écart entre ces microphénomènes interindividuels et la domination d’un groupe social sur un autre?

Danièle Kergoat propose une distinction théorique entre *relation sociale* et *rapport social*, qui permet de réfléchir aux liens entre l’usage ponctuel d’une catégorie disqualifiante et les chances qu’elle soit collectivement utilisée, dans le cadre d’un rapport de pouvoir. Sa réflexion naît d’un paradoxe : alors que les enquêtes statistiques nationales mettent en évidence un partage du travail domestique structurellement déséquilibré, les femmes hétérosexuelles conservent le sentiment que «le partage des tâches est un problème de négociation interindividuelle dans le couple» (Kergoat 2011, p. 12). Cette appréhension fautive du problème s’expliquerait par l’amalgame de deux niveaux de réalité : celui des relations sociales, interindividuelles, «immanentes aux individus concrets entre lesquels [elles] apparaissent» (*ibid.*) – et donc, susceptibles de variations par rapport à la tendance majoritaire –, et celui des rapports sociaux, «abstrait», «relation antagonique entre deux groupes sociaux autour d’un enjeu» (*ibid.*). Les exceptions statistiques traduisent mathématiquement ce «résidu», cette contingence des relations interindividuelles. Cette dernière mérite d’être prise au sérieux, mais ne doit pas conduire à négliger le rapport social mis en évidence par l’agrégation des pratiques. En effet, le seul cadre de l’interaction microsociologique n’explique pas efficacement l’usage infériorisant d’une catégorie. Si une personne blanche peut être la cible d’une insulte raciale, la vaste étude nationale *Trajectoires et origines* rappelle qu’à la différence des discriminations visant les immigré-es, il s’agit là d’«une violence verbale (plus rarement physique), dénuée de pouvoir d’exclusion et sans effet à l’échelle des groupes» sur le plan matériel (Hamel et al. 2014, p. 21) (Race; X-phobies, x-ismes)⁶.

6. Selon les auteur·rices, «les comportements de racisme explicite que déclarent subir les minoritaires et les majoritaires ne sont aucunement symétriques ou équivalents [...]. Le racisme subi par les majoritaires non paupérisés [...] ne se matérialise pas par une privation de droits ou d’accès à une ressource [...]. [Il] peut blesser verbalement, voire être agressif physiquement, mais il ne fait pas système et ne produit pas d’inégalités sociales» en matière d’accès à l’emploi, au logement, à l’éducation, etc.

Enfin, certains contextes favorisent l'émergence et la création de catégories inédites, dont il est difficile d'évaluer l'impact différentiel sur les groupes sociaux. C'est notamment le cas des labels psychiatriques : ceux qui consacrent une « noblesse de l'intelligence », comme le diagnostic de « Haut Potentiel Intellectuel » (Lignier 2012) (Psychologisation), ou ceux qui expliquent les comportements déviants par un trouble émotionnel en lieu et place d'un vice moral, comme celui de « borderline » (Coutant 2012). De plus, à l'échelle d'un groupe de sociabilité, on peut repérer des usages en rupture avec la dynamique lourde des rapports sociaux ; c'est « la nature de la situation et la qualité des relations entre les orateurs qui définissent les significations de l'échange » (Mohammed 2015, p. 289). En effet, « les mêmes propos tenus par des personnes étrangères au cercle amical seront interprétés différemment, et de ludique la situation deviendrait immanquablement conflictuelle » (*ibid.*). Ici, le fait de se traiter de « sale Beur » ou « sale Nègro » entre amis ne correspond pas systématiquement à une essentialisation des appartenances ethniques : dans l'« ethnocentrisme ludique », les « joutes oratoires ritualisées » s'appuient sur « le maniement ludique des stéréotypes et le détournement des histoires nationales » (*ibid.*). Cette attitude de prudence méthodologique permet de rester ouvert-e à la possibilité du changement social, d'une évolution du sens des catégories. À l'inverse de cette fluidité d'usage, certains principes de partition des populations se voient au contraire solidifiés, sous la forme de normes juridiques et institutionnelles.

•

Créer les catégories : un pouvoir institutionnel et normatif

Parce que leur transgression cloître l'individu dans un statut de déviant-e, manipuler les normes est décisif pour exercer un contrôle, direct ou indirect, sur des groupes sociaux. Mais, dans une perspective verticale d'imposition du pouvoir, qui est à même d'exercer un haut niveau de contrainte ?

Il faut d'abord mentionner le pouvoir de l'État et des administrations. Ce pouvoir, légitimé par le système démocratique, nomme les résident-es d'un territoire et les membres de la communauté nationale, les classe (par exemple, selon leurs revenus et patrimoines ou situation de famille), et régit une partie de leur condition matérielle en fonction de ce classement. Depuis l'identification par la carte d'identité aux procédures de recensement et grilles d'imposition, aucun individu résidant sur le territoire français n'est supposé pouvoir se soustraire à cette grande machine classificatrice (Cartographe). Les catégories spécifiquement

administratives constituent un levier de catégorisation capital; leur pouvoir est sans doute d'autant plus grand qu'il s'applique à des «acteurs faibles»⁷, comme on l'observe par exemple dans les services de l'immigration (Spire 2008)⁸. Plus généralement, ce type d'entité déploie des dispositifs de contrôle qui tentent d'imposer des catégories conditionnant l'accès à un territoire, à des biens ou à des droits (Enfermement; Frontières; Nation). La catégorie administrative des «réfugiés», qui «n'ont pas contribué directement et collectivement au travail social qui a conduit à leur existence collective» (Noiriel 1997, p. 53), constitue alors un «travail bureaucratique d'assignation identitaire» (*ibid.*, p. 31) qui produit l'intériorisation d'une identité collective par les concernés⁹. Les «groupes sociaux» se différencient en cela des catégories sociales, leurs membres se mobilisant «pour imposer une représentation de l'ensemble social considéré sur la scène politique» (p. 31). Néanmoins, il existe une multitude de «professionnels de la catégorisation» (Comby et Pagis 2018) en plus des institutions publiques, qui sont parfois tout aussi influents sur la (re)composition des catégories du sens commun, tels que les spécialistes de la communication, les journalistes, ou encore les chercheur-es.

La prise en compte de la variété des acteurs influant sur la création de catégories invite à dépasser une vision exagérément stato-centrée du pouvoir. Les producteurs de normes, qu'on désigne sous le vocable d'«entrepreneurs de morale» (Becker 2013 [1968]) prennent différents visages (agences de l'administration, associations, politicien-nes), et ciblent une grande diversité de pratiques (de la consommation de marijuana à des pratiques sexuelles désignées comme déviantes). Cependant, cette figure est généralement associée aux membres des classes supérieures ou dominantes, la position sociale ajoutant une légitimité symbolique à l'entreprise de croisade morale. En effet, si le pouvoir des

-
7. Cette notion, issue d'une perspective compréhensive proche des acteurs, permet d'analyser les processus de catégorisation institutionnels qui contribuent à «affaiblir» les individus : elle postule que «les individus affaiblis ont une capacité d'action» et que «cette capacité d'action est celle d'individus affaiblis». Elle propose surtout une perspective analytique : «La faiblesse n'est pas un état mais un processus [...] il convient dès lors de comprendre des dynamiques [...] d'affaiblissement et de renforcement» (Payet 2011, p. 2).
 8. L'analyse de la réception d'une circulaire de 2002 du Parti socialiste, montre les interprétations contrastées que les chefs de bureau font des termes qui émaillent les circulaires du gouvernement. Dépositaire d'un pouvoir discrétionnaire, le personnel administratif décide parfois, localement, d'ajouter des critères non mentionnés par la loi pour l'obtention d'un visa ou d'un permis de travail, s'arrogeant des prérogatives exorbitantes du droit (Spire 2008) («Migrants»).
 9. Comme en témoigne la sédimentation de certaines catégories dictant l'action publique dans le sens commun, il serait vain de vouloir distinguer «catégories d'action» et «catégories de perception», tant les premières peuvent influencer les secondes. Ainsi, les travaux sur les catégories statistiques pointent leur intériorisation par les enquêtés (Martiniello et Simon 2005).

catégories juridiques s'exerce sur tous-tes, certains groupes sociaux peuvent moduler ces catégories en agissant directement à la source du droit. Comme le soulignent des théories critiques de la délinquance économique et financière, certains groupes sociaux sont en position de faire advenir des normes juridiques amoindrissant leurs transgressions. Dans certains cas, l'État est susceptible de passer du statut d'acteur à celui d'instrument dans les mains d'autres acteurs, ce qui expliquerait en partie la différenciation de la réaction sociale pénale selon le type d'actes et les populations concernées¹⁰. L'activité étatique peut ainsi être décrite comme un « ensemble d'activités de différenciation, de catégorisation, de hiérarchisation et de gestion sociale des conduites définies comme indisciplinées » (Lascoumes 1996, p. 78-80). Par la suite, les recherches sur la « délinquance en col blanc » montrent que les professions « respectables », parfois jusqu'au cœur de l'appareil d'État, tendent à bénéficier d'une immunité symbolique et juridique au stigmatisme (Lascoumes 2013). Car manipuler les normes à son avantage suppose de posséder des ressources économiques, sociales et culturelles : un personnel très qualifié permet de limiter les conséquences judiciaires d'une transgression, brouiller l'information lors des contrôles fiscaux, déléguer la responsabilité d'actes illégaux à un subalterne, etc. (Spire 2013).

•

Incarner l'universel

Les notices du lexique interrogent également les impensés que constituent les inégalités matérielles, physiques et symboliques générées par l'imposition universelle d'une norme spécifique. Pour ce faire, elles cherchent à excaver un autre mécanisme fréquent des rapports de pouvoir, qui consiste à présenter des idéaux normatifs socialement situés – promouvant une caractéristique, une valeur, un comportement donné – comme un référentiel incontestable. Il en va ainsi de la blancheur dans le contexte français : paraître blanc-he permet de jouir d'une « transparence sociale » (Dorlin 2009) confortable, qui « suppose que l'on n'a pas à endosser de marque infamante, quelle qu'elle soit (couleur, voile, accent, patronyme, etc.) »; elle « donne en effet le privilège d'être socialement interpellé comme une personne, plutôt que comme un individu métonymique – constamment ramené à un prétendu groupe, une entité,

10. Les catégories juridiques y semblent forgées par et pour la bourgeoisie. Michel Foucault décrit la façon dont l'État distingue des « illégalismes des droits » et des « illégalismes des biens », ces derniers représentant des catégories pénales d'infraction et de poursuite qui ciblent spécifiquement les comportements des classes populaires.

altérisé, minorisé» (*ibid.*, p.13). Ainsi, les caractéristiques sociales des groupes dominants sont à même de devenir l'étalon à partir duquel les autres groupes sociaux vont être nommés, perçus, catégorisés et classés.

La reproduction systématique de catégories qui se confondent avec l'universel est particulièrement tangible en matière de représentation audiovisuelle : «Les cadres y sont quinze fois plus présents que les ouvriers et sept fois plus souvent qu'ils ne le devraient si le temps d'antenne était réparti en fonction de leur part dans la population» (Observatoire des inégalités 2019)¹¹. En conséquence, la télévision «construit une image d'une société déformée, largement plus favorisée que ce qu'elle est en réalité» (*ibid.*). Même lorsque les séries télévisées françaises font le choix de représenter des groupes minoritaires, les personnages adoptent les codes et les valeurs des groupes majoritaires, produisant une image en trompe-l'œil peu susceptible de représenter leurs réalités quotidiennes (Macé 2007) (Stéréotypes; Visibilité). Par conséquent, les représentations dominantes présentent inlassablement le mode de vie des plus dotés économiquement et culturellement comme le seul désirable. Enfin, l'existence d'une norme hégémonique posée comme un référentiel par défaut est à l'origine d'inégalités très matérielles; par exemple, divers dispositifs de sécurité et de santé ont été conçus pour des morphologies tendanciellement masculines, entraînant des surmortalités féminines¹² (Agnologie; Corps; Handicap; Humains et non-humains). Parmi les effets contre-intuitifs de cette hégémonie, on trouve aussi le procès public du «privilège des minorités» (Multiculturalisme; Minorités et minorisation). Les débats portant sur les quotas et la «discrimination positive» dans l'accès aux universités de l'Ivy League, sont d'autant plus paradoxaux qu'ils invisibilisent largement le privilège structurel des étudiant-es aisé-es et non racisé-es. Tandis que presque la moitié des étudiant-es blanc-hes y sont admis-es sur des critères non scolaires, tels qu'une donation à l'université¹³, c'est le cas de moins de 16% des étudiant-es afroaméricain-es, asioaméricain-es et

-
11. De plus, seules 0,7% des personnes entendues à la télévision sont perçues comme étant en situation de précarité et, alors que les retraités forment 25% de la population, ils ne constituent que 2% des personnages de la télévision.
 12. Une étude sur l'impact de l'exposition aux radiations nucléaires montre que les femmes présentent un taux de prévalence au cancer dix fois supérieur à celui que prévoient les modèles traditionnels de la United States Nuclear Regulatory Commission. Ce modèle calcule les risques d'exposition à partir d'une catégorie scientifique, «l'homme de référence», qui représente l'ensemble de l'humanité : un homme caucasien de 25 à 30 ans, pesant 70 kg, d'environ 1,68 m. Il s'avère que les mêmes degrés d'exposition se traduisent par des conséquences bien plus graves pour les femmes et les petites filles (Olson 2011). Ainsi, définir l'être humain à partir de la morphologie d'un homme adulte a entraîné l'autorisation d'un taux de radiation très défavorable aux autres catégories.
 13. Si on annulait les critères d'admission à Harvard qui ne sont pas fondés sur les résultats scolaires (statut d'athlète, dons des parents, «intérêt du doyen»), enfants du personnel de l'université), plus de 43% des Blancs d'une promotion ne seraient pas admis

hispaniques. Pourtant, les privilèges de classe et de race qui structurent les pratiques des groupes incarnant l'universel sont invisibilisés, tandis que les personnes bénéficiant de dispositifs correctifs sont étiquetées comme «privilegiées».

•

Dominer à l'appui des catégories : un dessein délibéré ?

Enfin, chercher à caractériser les modalités d'exercice du pouvoir, c'est nécessairement interroger son intentionnalité. L'exclusion d'autres groupes sociaux semble parfois consciente et délibérée, notamment lorsqu'elle repose sur l'organisation de formes d'entre-soi par des groupes dominants (Pinçon-Charlot et Pinçon 1989)¹⁴. Cela dit, les grands appareils théoriques appréhendent souvent les processus de tri à l'appui de concepts impersonnels : «classement», «reproduction», «privilège structurel». Cette impersonnalité, l'absence de désignation d'ennemis ou de groupes *ad hominem* cristallisent un esprit de complexité et une volonté de rigueur scientifique : les auteur·rices adoptent une pensée en termes de système social pour montrer à quel point la production des catégories dominantes, loin d'être une création voulue et maîtrisée de bout en bout par les groupes dominants, relève de phénomènes plurivoques, multicausaux, systémiques et interactifs. Par exemple, le «sens du placement» d'élèves de milieux privilégiés, c'est-à-dire une conscience des hiérarchies d'établissement bâtie dans la pratique (choisir d'aller à Assas parce que l'ensemble de ses camarades de classe du lycée Stanislas s'y rend) est compatible avec la non-conscience d'effets plus généraux sur la polarisation des publics de l'enseignement supérieur (Frouillou 2017). Plus récemment, les sciences sociales américaines et britanniques ont abordé cette question à travers le concept de privilège, voire de cécité au privilège (Kimmel 2018 [2009]). Ainsi, l'«indifférence des privilégié·es» conduit ces dernier·ères à percevoir les catégories sociales dites subalternes de manière floue, comme en arrière-plan dans les interactions, tout en bénéficiant directement ou indirectement de leur travail et de leur attention (Laugier *et al.* 2009). Ce défaut de perception facilite des catégorisations rapides, émotionnellement désinvesties, de la part des dominant·es.

(Arcidiacono *et al.* 2022). En outre, presque 70% des familles ayant fait un don à Harvard sont blanches.

14. Selon ces auteur·rices, la haute bourgeoisie parisienne privatise délibérément certains espaces urbains (parc, école, Monoprix) ; elle impose sa «griffe spatiale» sur les beaux quartiers et se mobilise activement, par la multiplication des associations et des recours juridiques, pour ralentir la construction d'habitats à loyers modérés dans ce qu'elle considère comme son territoire résidentiel (Pinçon-Charlot et Pinçon 2016).

Méthodologiquement, l'enjeu reste de saisir l'accomplissement des catégorisations en actes, la façon dont les schèmes de perception des groupes dominants déterminent des pratiques, des différenciations matérielles et spatiales (Ségrégation). Selon une sociologue américaine ayant analysé les socialisations d'enfants de 10 à 13 ans, recruté-es parmi des familles américaines blanches aisées du Midwest (Hagerman 2018), l'expression du privilège se caractérise par le déni de celui-ci (le racisme n'existerait plus depuis l'abolition de la ségrégation). Il serait marqué par un implicite présent dans le choix des écoles (mixtes ou non mixtes, racialement et socialement), les loisirs et les camarades invité-es aux anniversaires, l'usage de catégories raciales se caractérisant par l'euphémisation ou l'ambiguïté. Cependant, ce privilège n'induit pas des catégorisations en bloc, les dominant-es se trouvant subdivisé-es en fractions (certaines familles recherchent malgré tout des formes de mixité). Plus généralement, les pensées qui croisent les dominations (Intersectionnalité) soulignent les effets de cumul des (dés)avantages sociaux, mais permettent aussi de penser le caractère simultané et labile des positions dominantes et dominées, qui peut complexifier l'identification de soi comme dominant-es.

Clé de voûte de l'exercice du pouvoir, la production des catégories ne relève pas toujours, en somme, de stratégies conscientes; certains comportements sont plutôt l'expression d'une intériorisation de l'univers normatif légitime. Le rapport entre un univers normatif et la reproduction des places peut d'ailleurs être pensé comme un processus circulaire. Dans une « boucle interactive » (Hacking 2008 [1999]) entre représentations et réalités matérielles, cet imaginaire oriente l'action, contribuant à la reproduction des inégalités de condition. Par exemple, des stéréotypes de genre, classe, race, âge, liés au handicap (Stéréotypes) produisent et légitiment des discriminations structurelles. À leur tour, celles-ci aggravent les désavantages relatifs des groupes sociaux correspondants face à l'emploi, au logement, à l'éducation et à la santé. Cela conduit les dominant-es à établir des corrélations fallacieuses et à ratifier le stéréotype comme vrai (Discriminations). En outre, ces stéréotypes sont à ce point intériorisés par les acteurs que, même lorsqu'ils ne sont pas invoqués explicitement, ils influent irrésistiblement sur leurs comportements, produisant des mécanismes d'auto-censure ou interférant silencieusement sur leurs performances cognitives¹⁵. Ainsi, la diffusion de ces catégories contribue à maintenir le *statu quo*. Elles entraînent l'intériorisation de la norme

15. Selon que la reproduction d'une figure soit présentée comme un exercice de dessin ou de géométrie, la performance des filles par rapport à celle des garçons peut passer du simple au double, du fait du stéréotype défavorable associé aux capacités des filles en mathématiques (Huguet 2012).

hégémonique par les dominé-es, y compris lorsqu'elle disqualifie leurs modes de vie, leur physique ou leurs aspirations : le fait de se regarder, en permanence, à travers la vision du groupe dominant sur soi relève d'une «double-conscience» aliénante (Du Bois 2004 [1903]). L'incorporation, au cours de la socialisation, d'attitudes relevant de la soumission laisse des traces profondes, conduisant les individus à accepter des rôles subalternes ou à adopter des comportements d'auto-censure, d'oblativité et de service à l'autre (Fanon 2015 [1952]; Guillaumin 1978; Garcia 2018).

Ainsi, la reproduction sociale est d'autant plus difficile à éviter qu'elle se confond avec des modèles de comportements prescrits, des idéaux culturels, des goûts «classés et classants» (Bourdieu 1979). Mais si les dominant-es peuvent être plus ou moins conscient-es d'apposer des catégories, et si les dominé-es les intériorisent irrésistiblement, est-il pour autant impossible de subvertir ce mécanisme ?

•

Du maintien de l'ordre social à sa contestation : résister avec et contre les catégories

Si la catégorisation permet d'asseoir des dominations, faisant rimer certaines différences avec inégalités et hiérarchies, elle ne fait pourtant pas l'objet d'une réception univoque de la part des individus et des groupes qu'elle désigne. Ce lexique interroge à la fois la manière dont les catégories orientent le comportement des acteurs du monde social, et la façon dont celles-ci sont épousées, éprouvées, déjouées et reconfigurées. Parler de résistance, c'est désigner «un certain nombre d'actions ou de pratiques, et une catégorie qui permet de repenser à chaque fois la relation entre individu et ordre, entre structure et changement social» (Calderón et Cohen 2014). Mais une ambiguïté forte demeure dans sa définition. Elle désigne autant une capacité à endurer des contraintes (par exemple, résister à l'effort ou à la chaleur) que la tentative d'alléger ou neutraliser le poids et l'effet de celles-ci. La résistance peut dès lors se comprendre autant comme lutte active contre une oppression, que comme capacité à supporter cette dernière. L'une des ambitions du lexique est précisément d'interroger le passage d'une résistance passive et individuelle à une résistance active et collective, ainsi que le sort dévolu aux catégories ordinaires dans ce processus.

•

Les individus face aux catégories : consolidation ou subversion du pouvoir ?

Les sociologues des mobilisations sont unanimes sur un point : les personnes qui subissent une inégalité sont très peu nombreuses à se révolter (Action collective). L'absence de révolte face à un ordre social inégalitaire est pour partie imputable à l'adhésion aux catégories dominantes, comme l'ont montré les théories marxistes (Hégémonie), et bourdieusiennes à travers le concept de violence symbolique (Oppression, domination, exploitation). Si ce dernier permet de penser l'importance des pratiques dans l'incorporation des catégories (Corps), il ne met pas en avant le rôle de la coercition et l'exploitation physique des groupes dominés. Or, celles-ci entravent la conscience et contribuent très fortement à l'absence de révolte. Quinze ans avant la publication de *La domination masculine* (1998), Nicole-Claude Mathieu (1991) réfute l'idée d'un consentement des dominées à leur domination, en soulignant que si les femmes se soumettent, c'est parce qu'elles sont physiquement affaiblies, et pas seulement parce qu'elles seraient complices : « la légitimité de son oppression, si elle existe, n'est qu'une goutte d'eau fade dans l'océan de sa fatigue » (*ibid.*, p. 216). Plus encore, ces violences, qui valent pour toutes les catégories dominées, produisent des effets puissants sur le psychisme. Et Christine Delphy, de remarquer :

— Les dominé-es sont toujours sur le qui-vive ; ne savent jamais sur quel pied danser dans l'interaction quotidienne ; à quoi s'attendre de la part du prochain dominant qui va croiser leur route, s'il faut se préparer au sourire ou à la grimace ; ne savent jamais quand, ni de qui viendront l'insulte, le mépris, l'agression. [...] L'altérisation produit donc une altération des personnalités des dominé-es. (2008, p. 29-30)

Le travail émotionnel qu'induit l'ajustement aux normes dominantes, l'effort d'y adhérer même lorsqu'elles ont un coût symbolique induit une fatigue psychique dont les effets rappellent ceux de la fatigue physique (Hochschild 2017). L'individu se focalise sur l'effort pour la survie et travaille à rationaliser sa situation, plutôt que d'opérer une mise à distance intellectuelle des mécanismes. Cela peut causer des maux psychiques compromettant encore plus la distanciation. Ainsi, les études sur les facteurs sociaux du mal-être mettent en évidence le rôle des facteurs systémiques sur l'avènement d'une conscience troublée, la condition de dominé-es amplifiant les risques de crise psychique (Psychologisation).

Si les catégories hiérarchisées et hiérarchisantes s'imposent aux individus qu'elles désignent, ceux-ci ne restent pas pour autant passifs. La façon dont ils gèrent l'information stigmatisante, de la dissimulation des marques disqualifiantes, jusqu'au retournement du stigmaté,

fait considérablement varier l'effet des catégories sur leurs pratiques et relations sociales (Déviance). Nombreuses sont les notices qui en déclinent les différentes modalités (*Agency*; Approches post-coloniales et décoloniales; «Communautarisme»; Exotisation; Handicap; Identité; «Migrants»; *Passing*; Sexualité; *Queer*; Race; Stéréotypes). Ce positionnement actif peut revêtir un caractère stratégique. Certains dispositifs qui catégorisent et classent les individus peuvent paradoxalement leur permettre d'accéder à des droits (Multiculturalisme). Il en est ainsi des catégories ethniques et raciales, sur lesquelles il est possible de s'appuyer pour construire des revendications, malgré un risque à court terme de renforcer le stigmate (Martiniello et Simon 2005). Toutefois, faire un usage stratégique des catégories raciales ne signifie pas nécessairement reproduire l'essentialisation (Ethnicité et ethnicisation; Race).

Sur le plan des pratiques, les individus peuvent déployer une gestion du stigmate qui consiste à se fondre dans la norme majoritaire (*Passing*). Ce «camouflage» (Brigden 2018) permet ainsi d'échapper à la discrimination systémique dans l'accès à certains lieux ou ressources. Cette gestion du stigmate peut conduire les individus qui s'y livrent à s'élever dans l'échelle sociale, même si une telle stratégie présente un certain nombre de coûts (travail émotionnel, haine de soi, renoncement à la possibilité de jouir de certains droits pour ne pas être identifié). Cette nouvelle appartenance est souvent partielle et précaire, elle peut être le produit d'une démarche volontaire ou non. À ce titre, la question reste entière de savoir si ce type de pratique confirme et consolide les catégories existantes ou, au contraire, si elle les brouille et les recompose.

Mais peut-on considérer que ces différentes formes d'ajustement aux catégories majoritaires aboutissent à un changement social? Pour Patrick Cingolani (2014) la notion de résistance permet précisément d'intégrer des pratiques qui permettent de s'émanciper de sa condition et de sa catégorie, sans nécessairement revêtir un caractère conflictuel. Pour James C. Scott (2019 [1990]) et Judith Butler (2002), les actes de résistance, même invisibles, peuvent conduire à un renversement du système. Tous-tes les chercheur-es ne considèrent toutefois pas ces formes microscopiques de contestation comme préfigurant un changement social; dans un schéma bourdieusien, elles peuvent au contraire jouer le rôle d'une soupape au service du *statu quo*. Le lexique se fait le relais de cette controverse théorique, et interroge la portée et la limite du pouvoir, en interrogeant ses modalités dans différents contextes. Il explore les concepts et détaille les notions d'*Empowerment*, d'*Agency*, de Subjectivation, de Pouvoir, de *Queer*, ou encore, les Approches post-coloniales et décoloniales, qui articulent chacun les échelles micro et macrosociologiques, les niveaux individuels et structurels.

- Les catégories en lutte

Quel que soit le potentiel subversif qu'on attribue aux résistances individuelles, comment ces dernières se muent-elles en résistance collective? Comment les individus d'un groupe, une fois conscients d'en faire partie, s'organisent-ils à l'appui des catégories? Résister collectivement à la domination implique-t-il de renoncer à l'usage des catégories dominantes et d'en créer de nouvelles? En somme, le lexique interroge la façon dont les catégories sont jouées dans la lutte.

Se mobiliser collectivement implique tout d'abord de prendre conscience qu'on appartient à un groupe, *a fortiori* opprimé. La prise de conscience d'expériences partagées de marginalisation favorise l'identification à ce groupe. Cette prise de conscience ne se fait pas seulement au ras des interactions, puisque les catégories statistiques et la quantification peuvent aussi y contribuer (Espeland et Stevens 2008). Outre l'identification d'un groupe d'appartenance, nommer l'inégalité constitue une autre étape décisive dans l'émergence du sentiment d'injustice, et *in fine* d'une mobilisation ou d'un problème public (Inégalités). La sociologie des mobilisations a mis en lumière l'importance des schèmes cognitifs partagés dans le développement de l'action collective (McAdam 1982; Felstiner *et al.* 1980; Snow *et al.* 1986). Mais ces schèmes cognitifs et les catégorisations qui les sous-tendent peuvent aussi se retrouver au cœur de la mobilisation. Un certain nombre de mobilisations dites de «profanes» remettent en effet en cause les catégories expertes, notamment médicales, de même que la dichotomie «savants/profanes», en montrant que la construction du savoir et de la connaissance s'inscrit dans des rapports de pouvoir (Agnotologie). Toutefois, les cadres cognitifs partagés dans l'action collective sont souvent de petits dénominateurs communs et sont susceptibles d'évoluer, voire, loin d'être un préalable, d'être construits dans la mobilisation elle-même (X-phobies, x-ismes).

De la même façon que différentes catégories d'appréhension du monde sont questionnées et (dé)naturalisées dans la lutte, les contours des groupes et leur désignation se trouvent au cœur des mobilisations. Un mouvement social est toujours un «devenir mouvement» (Mathieu 2012) dont les frontières labiles ne sont pas données *a priori*, et se définissent par et pour la lutte. Le dilemme du dominé, entre le choix d'effacer ou d'assumer le stigmaté, se pose à nouveaux frais au sein de l'espace des mobilisations collectives. Il structure par exemple les stratégies employées par les collectifs anticoloniaux, qui oscillent entre «assimilation» aux catégories mentales dominantes du colonisateur, et «indigénisme» exaltant les caractéristiques du groupe dominé, voire les érigeant comme supérieures, au risque de perpétuer l'essentialisation du groupe par les dominant-es

(Hajjat 2021) (Culturalisme; Exotisation; *Subaltern*). Plus généralement, les catégories se voient réserver différents sorts dans les mobilisations. Une première stratégie consiste à maintenir les catégories en place, tout en transformant leurs connotations disqualifiantes. Kimberlé Crenshaw, l'auteur à l'origine du terme d'intersectionnalité, milite pour que les politiques de l'identité se développent au point d'intersection des différentes catégories de genre, de classe et de race, mais elle ne souhaite pas pour autant renoncer aux catégories elles-mêmes (Crenshaw 2005 [1990]). Selon elle

la catégorisation, ou la dénomination pour emprunter au langage de l'identité, ne se fait pas de façon unilatérale. Les subordonnés peuvent y participer, et cela les amène parfois à subvertir le processus de dénomination dans le sens de leur émancipation. Il suffit de penser à la subversion historique de la catégorie «Noir», ou à la transformation actuelle du mot «*queer*», pour comprendre que la catégorisation ne se fait pas à sens unique. Le pouvoir est à l'évidence inégal, mais cela n'empêche pas les gens d'être capables jusqu'à un certain point d'intervenir dans la politique de dénomination. (*Ibid.*, p 76)

Les militant-es peuvent stratégiquement se placer dans une logique d'essentialisation de certains groupes sociaux dans l'objectif de défendre les droits des personnes que les catégories désignent, comme dans le cas de la lutte pour la parité en France (Bereni 2015). Toutefois, ces essentialisations peuvent être pensées comme provisoires, à l'instar de l'essentialisme stratégique de Gayatri Chakravorty Spivak (2009), désignant des situations où les acteurs «n'entend[ent] pas soutenir la naturalisation des identités mais au contraire recourir à la possibilité de constituer temporairement des identités et de constituer des alliances pour mieux déconstruire ensuite les essentialismes» (Landrin 2020). L'usage des catégories naturalisées dans un but stratégique, s'il peut s'avérer efficace, fait pourtant l'objet de nombreux débats (Justice spatiale). C'est l'une des raisons pour lesquelles une deuxième stratégie de lutte consiste à se distancier de certaines catégories normatives, à l'image de la position de Monique Wittig affirmant que «les lesbiennes ne sont pas des femmes» (2001 [1979])¹⁶ voire, à les refuser radicalement, comme l'envisage le mouvement *queer* à l'égard des catégories hommes/femmes et des catégories homosexuel·le et hétérosexuel·le (*Queer*).

Il est toutefois très compliqué de désapprendre les catégories mentales dominantes (Mémoires). Dans le but de se déprendre de ces

16. Une telle expression exprime la volonté de se libérer du carcan économique, culturel et social associé à la catégorie «femmes» (Genre) tout en marquant une rupture de solidarité avec les revendications du mouvement féministe associées à l'hétérosexualité.

dernières, Hajjat mentionne une troisième voie à l'alternative assimilation et indigénisme, qu'il appelle «autonomie mentale» (2021) : «il s'agit [selon lui] de démonter l'échelle et de penser d'autres formes de structures mentales». Tout en soulignant qu'il n'a pas de recette clé en main pour y parvenir, l'auteur précise que cette quête d'autonomie mentale est présente notamment en littérature et dans les sciences sociales, et distingue trois conditions de cette autonomie : refus de l'essentialisme, capacité de distanciation et reconnaissance de ses privilèges.

Flouter les catégories dominantes en gage de résistance suppose toutefois l'acquisition de certains capitaux, qui sont en partie acquis dans la lutte. Dans l'espace social, tous les individus ne parviennent pas de la même manière à s'affranchir des normes attachées aux appartenances raciales, de genre, ou de classe. Les ressources détenues ainsi que l'expérience passée ou présente de la domination sont deux conditions importantes de cet affranchissement. C'est ce que montre Emmanuel Beaubatie lorsqu'il établit un «espace social des transitions de genre» (2021, p.141). Il distingue trois catégories de personnes trans : les conformes, les stratèges et les non-binaires. Les non-binaires ne s'identifient pas en tant qu'hommes ou femmes. Contrairement aux deux autres catégories, iels remettent en cause les catégories dominantes de l'ordre du genre. Leur militantisme et le capital culturel dont iels disposent contribuent, parmi d'autres facteurs, à une mise à distance des catégories dominantes du genre. Cependant, selon l'auteur, ce brouillage des normes traditionnelles n'implique pas une abolition de toute norme sociale, mais leur renouvellement collectif. Ainsi, les «non-conformes» forgent leurs propres normes de conformité au sein de leur groupe (valeurs culturelles, pratiques vestimentaires).

Les catégories sont certes des instruments de pouvoir. Elles sont pourtant réutilisées, renforcées, atténuées, démultipliées, tordues, brouillées, effacées par des individus ou des groupes d'individus qui tentent de négocier avec le pouvoir ou de lutter contre lui.

•

Catégoriser, décatégoriser, recatégoriser

Parce que les catégories ordinaires sont à la fois instruments du pouvoir, outils de négociation et de lutte contre lui, leur omniprésence confronte toute production d'effet de connaissances sur le social à cette ambivalence. Chercheurs et chercheuses ne sont ni à l'écart du monde social, ni en position de rupture axiologique avec ce qu'ils ou elles étudient : ils et elles prennent ainsi part à la circulation des catégories et de leurs significations.

- Un rapport situé des chercheur-es au «sens commun»

Parce qu'elle cherche à s'affranchir de l'évidence des catégories, l'analyse des processus de catégorisation questionne le rapport des chercheur-es à ces principes de division du monde social.

Le premier questionnement qui surgit concerne la place à accorder aux catégories ordinaires dans l'analyse en sciences sociales. Émile Durkheim pointait déjà la nécessité pour la démarche scientifique de s'écarter des prénotions, ces «représentations schématiques et sommaires» de l'expérience quotidienne qui s'appuient sur des catégories spontanées : utiles pour la vie en société, elles n'en représentent pas moins un danger pour les chercheur-es, puisqu'elles ne donnent pas accès aux choses mais à un substitut de celles-ci (Durkheim 1992 [1895]). Pour clarifier l'analyse scientifique, l'anthropologie anglophone différencie, sans pour autant les hiérarchiser, le sens émique (*emic*), renvoyant au point de vue des acteurs concernés, du sens étique (*etic*) désignant les significations externes ou l'interprétation propre au discours scientifique (Olivier de Sardan 2008).

Toutefois, accéder à un sens commun qui n'est pas nécessairement partagé par les chercheur-es ne va pas de soi. L'investissement d'un terrain étranger, d'un corpus d'archives ou d'un groupe social permet de rendre compte que les catégories prennent sens dans un contexte de validité donné. La position d'extériorité au contexte, à l'objet, ou aux sujets de l'enquête, n'est pas pour autant un gage de rigueur ou de perspicacité, contrairement aux croyances des mythologies disciplinaires (Bourdieu *et al.* 1968; Sontag 1966; Fabian 2014 [1983]). Les chercheuses féministes ont invité à complexifier le mythe d'une séparation absolue, qu'elle soit préexistante à l'enquête ou considérée comme souhaitable dans la production du discours scientifique (voir par exemple McDowell 1992 et 1997; Rose 1997; Volvey *et al.* 2012; Blidon 2014; Clair 2016). La posture d'extériorité constitue ainsi une «ruse divine» («*God-trick*»¹⁷) pour Donna Haraway, «qui consiste à voir tout depuis nulle part» («*seeing everything from nowhere*») (1988, p. 581). Il serait en effet bien naïf de considérer que les catégories d'analyse, tout comme le décryptage des catégories ordinaires, sont exemptées de l'effet des structures de pouvoir dans lesquelles ces dernières acquièrent leurs significations. On peut penser à la posture de la philosophe Mary Wollstonecraft à la fin du

17. L'expression repose sur un jeu de mot, entre le caractère omniscient attaché à la divinité et le double sens de «*trick*», qui en anglais désigne à la fois une ruse, un tour, et en argot caractérise une passe, ou le client l'achetant à une travailleuse du sexe.

xviii^e siècle, qui illustre cette aporie. Bien qu'elle soit considérée comme la précurseuse d'un féminisme constructiviste, sa posture est empreinte de «misogynie féministe» (Gubar 1994). Selon elle, les femmes sont faibles et viciées, même si la «gangrène» que provoquent leurs emportements est le produit de leurs conditions d'existence en tant que «jouets des hommes» (Wollstonecraft 1792, citée par Gubar 1994, p.457). De ce fait, la philosophe ne concède jamais se présenter comme une femme parlant aux femmes et défendant leurs droits. Ainsi, le «paradoxe de Wollstonecraft» désigne le mécanisme selon lequel la connotation négative d'une catégorie demeure quand certains de ses présupposés ne sont pas remis en question, et ce, malgré les efforts consacrés au dévoilement de sa contingence.

Mais les écarts, concordances et ajustements entre une position sociale et la catégorie scrutée ne s'expriment pas uniquement dans les savoirs produits. Ils se manifestent également dans le choix d'objet, le déroulement de l'enquête, ainsi que dans les identifications et sentiments d'appartenance qui s'y articulent. Dans certaines configurations, la position d'«insider» ou de «halfies», comme les qualifie Lila Abu-Lughod – être issu-es du monde enquêté et disposer par ailleurs du statut et des prérogatives de chercheur-es –, est à même de faciliter l'accès au sens commun du groupe enquêté. D'autre part, elle estime que la position des *halfies* facilite la prise en compte des implications politiques de la séparation entre enquêtée-es et enquêteur-rices. Chercheur-es de l'entre-deux, ils et elles sont alors particulièrement à même de saisir les enjeux d'une naturalisation de l'opposition entre un sens commun et un sens savant, dont chacun des groupes serait le détenteur exclusif (Abu-Lughod 2010 [1991]).

Il faut en effet bien voir que la circulation des catégories entre pratique et analyse, mais également entre champ académique et champ politique, expose à un certain nombre d'écueils. Parmi eux, on trouve le risque de naturalisation d'une catégorie que l'on cherche pourtant à déconstruire (Kobayashi 1994; Simon 1997; Cowlshaw 2000; Brubaker 2001 et 2004; ainsi que les entrées Discriminations; Ethnicité et ethnisation; Nation); le risque de participer à la (re)construction de la catégorie et à ses effets, par exemple en ce qui concerne la «performativité raciale» (Miron et Inra 2000) du langage, où la réitération des catégories ethniques et raciales contribue à les faire exister (Race); le risque d'invisibiliser certains aspects de la réalité ou certains groupes en réutilisant les catégories institutionnelles (Bakewell 2008); ou encore d'offrir une légitimation institutionnelle à des catégories dont l'usage charrie de multiples rapports de pouvoir (Pauvreté; «Migrants»; «Communautarisme»).

Face à ces effets, chercheurs et chercheuses adoptent des stratégies diverses. La création de nouvelles catégories d'analyse, distinctes des

catégories mobilisées par les concerné-es ou par les institutions, peut ainsi permettre de se démarquer des injonctions à la neutralité axiologique souvent faites à la recherche, au risque de reproduire une certaine normativité (Justice spatiale). La création de nouvelles catégories peut aussi être une façon de se distancier de l'objet étudié. C'est ainsi qu'est utilisé le terme «exilé-e» dans les études migratoires : il s'agit de ne pas reproduire les catégories administratives ou médiatiques, à l'instar de l'opposition entre des migrant-es dignes d'être protégé-es (réfugié-es) et des migrant-es (économiques) «indésirables» («Migrants»). Dans d'autres cas, c'est la remobilisation des termes et catégories émiques qui permet d'éviter les effets stigmatisants ou essentialisants de l'usage de catégories produites par les chercheur-es. C'est particulièrement saillant dans les contextes où les catégories employées par les concerné-es ont fait l'objet d'une lutte pour la reconnaissance. À ce titre, le remplacement progressif du terme «Esquimau» (hérité de l'anthropologie raciale et culturelle) par le terme «Inuit» dans les instances internationales et le champ académique, est emblématique. Inuit, pluriel de Inuk, est un terme compris dans l'ensemble de la région circumpolaire. Signifiant «êtres humains», il permet de se distinguer des esprits, mais également d'autres peuples autochtones et des Blanc-hes (Dorais 1988); il est donc le levier d'une revitalisation culturelle. Suite à la tenue de la Conférence inuit circumpolaire en 1977, ce terme remplace progressivement l'exonyme colonial «esquimau», considéré comme péjoratif voire franchement raciste, dans les échanges diplomatiques et organisations internationales comme dans les travaux de recherche (Morin et Saladin d'Anglure 1995).

Enfin, une troisième modalité de gestion des catégories vise à dépasser les antagonismes qu'elles suggèrent ou provoquent, comme le fait l'écrivaine chicana, féministe et lesbienne Gloria Anzaldúa. Son concept de *mestizaje* (2022 [1987]) s'inscrit dans un programme académique et politique. Il désigne la non-unicité des sujets, en particulier des sujets migrants qui vivent de part et d'autre de la frontière entre le Mexique et les États-Unis et partagent des identifications plurielles. Dans une démarche de dépassement voire d'abolition des catégories (*Queer*), la notion vise à dépasser les injonctions normatives à s'identifier à un groupe spécifique (mexicain ou états-unien, blanc ou noir) et la violence de ces assignations contradictoires. Ainsi, les modalités de circulation des catégories entre les univers sociaux ne dépendent pas seulement des groupes étudiés, mais également du regard qui est porté sur eux par les chercheur-es.

• Déconstruire les catégories, pour quoi faire ?

Parce qu'elle s'inscrit dans une approche résolument constructiviste, notre démarche reconduit le double sens de la métaphore de la « construction » en sciences sociales. La « construction » est en effet un terme équivoque, qui renvoie à la fois aux processus (production) et à leurs résultats (produits) (Hacking 2008 [1999]). Dans ce lexique, nous reprenons à notre compte un usage exigeant de cette métaphore, en insistant sur deux caractéristiques d'une telle approche des réalités sociales : contingence et refus du relativisme.

D'abord, le lexique vise à dénaturer les catégories : il s'agit de rendre compte de leurs généalogies, de leurs significations localisées dans le temps et dans l'espace, mais également de leur absence de fixité. C'est en ce sens qu'il ne faut pas bannir trop rapidement les catégories ordinaires de l'analyse scientifique ; quand bien même elles ne seraient pas toujours fondées empiriquement, leurs usages et circulations ne sont pas sans effets sur le monde social, comme l'illustrent les stéréotypes (Stéréotypes). L'analyse de l'existence même d'une catégorie ordinaire peut s'avérer intéressante, si on la considère en tant que reflet de la société dans laquelle elle émerge. Deux perspectives s'offrent donc aux chercheur-es : analyser en amont les conditions et modalités d'émergence de ces catégories ordinaires, dans une démarche permettant de rappeler la dimension construite du social ; ou rendre compte en aval de leur fonctionnement, usages et conséquences. Cette dénaturisation passe également par un travail de restitution du rôle actif de certaines entités du monde social (institutions, personnalités ou groupes dominants, chercheur-es) dans la mise en catégorie. Par ailleurs, l'articulation des rapports sociaux (Intersectionnalité) est un principe qui marque la construction des notices. De la même façon, les héritages disciplinaires, effets de champs et spécialisations thématiques constituent une pluralité riche et heuristique pour saisir la dynamique des catégorisations.

Ensuite, un usage fort de la métaphore de la construction invite également à envisager les conditions de réception et de recevabilité d'un discours scientifique. Comment en effet considérer comme audible et recevable un travail qui prétend déconstruire les catégories ordinaires, alors qu'il est lui-même une construction discursive ? En pointant la labilité des discours qui prétendent décrire le monde social, ne risquerait-on pas d'être pris-e à notre propre jeu ? L'approche en termes de construction des problèmes publics a ainsi pu être taxée de subjectivisme et de « charcutage ontologique » (Wooglar et Pawluch 1985) en ce qu'elle repose sur un « relativisme sélectif » à l'égard du phénomène qu'elle prétend expliquer.

Elle problématiserait «l'état de vérité» («*truth status*», *ibid.*, p. 216)¹⁸ de certaines situations ou faits sociaux sélectionnés pour l'analyse, tout en minimisant la possibilité que les mêmes questions se posent pour les outils ou catégories sur lesquels s'appuie ladite analyse. Cependant, l'approche constructiviste ne se résume pas à une posture relativiste dans laquelle la réalité serait dissoute dans des seuls discours et représentations. Rendre compte de la dimension construite de la pauvreté (par des institutions et instruments de mesure) et de son caractère relatif (entre différentes régions ou selon le lieu de résidence) ne signifie ni que ses effets sur les conditions de vie individuelles et collectives sont niés, ni que sa production n'est pas moralement condamnable (Pauvreté).

Quelles sont donc les motivations qui justifient une telle entreprise éditoriale? Il ne s'agit pas de tout détruire, dans un geste désabusé qui ne laisserait que les ruines lasses d'un monde social impossible à déchiffrer ou à changer. Au contraire, le travail de déconstruction des catégories induit un effet de connaissance, qui n'annule pas le monde social mais rend visibles ses principes et mécanismes de division. Il invite à affiner la compréhension des chaînes de causalité des mécanismes de différenciation et de hiérarchisation, souvent dissimulées par l'usage de catégories englobantes, telles que «l'espace» ou «la culture» (Spatialisme; Culturalisme), et ce, même si la démarche est parfois indissociable d'un effet de re-classement – autrement dit, de recréation de notions, concepts et catégories. L'itinéraire conceptuel de certaines notions (Race) l'illustre bien.

Tant pédagogique que critique, ce projet questionne plus généralement nos pratiques de chercheurs et chercheuses. Peut-on en effet considérer le travail des sciences sociales «accompli» (Lahire 2005 [1999], p. 318) une fois déconstruites les catégories de la pratique et de l'analyse? Plutôt qu'un ouvrage encyclopédique, ce lexique a été pensé comme un point d'entrée pédagogique, mais également comme un programme scientifique visant à rendre compte de la labilité des significations attachées

18. Pour les auteur·rices, la démarche constructiviste telle que mobilisée dans l'étude des problèmes sociaux opérerait une sélection arbitraire, entre des éléments de réalité qui seraient effectivement socialement construits, et d'autres, dont le caractère construit serait minimisé pour les besoins du travail de recherche. Steve Wooglar et Dorothy Pawluch prennent l'exemple des travaux sur la classification de la marijuana en une substance addictive. Ils décident de s'intéresser à la construction de la notion de dépendance par les discours politiques et médicaux à l'aune du constat de leur évolution dans le temps. Mais ces travaux ne questionnent jamais la possibilité que la composition chimique de la marijuana puisse elle-même avoir évolué dans le même intervalle chronologique. Cette sélection, avantageuse pour les initiateur·rices de l'enquête, questionnerait ainsi la nature des problèmes étudiés, et par conséquent, leur existence, parce qu'elle placerait une frontière entre des éléments plus ou moins susceptibles d'être soumis à l'exercice de déconstruction : «certains domaines sont présentés comme mûrs pour le doute ontologique et d'autres comme immunisés (au moins temporairement) contre le doute» (Wooglar et Pawluch 1985, p. 216, nous traduisons).

aux catégories. Nous le considérons comme une première étape, un facilitateur ouvrant vers d'autres possibles interprétatifs, comme le suggère Bernard Lahire :

— Montrer qu'une catégorie sociale (un problème social, une notion, une identité...) n'est pas naturelle mais qu'elle a toujours une histoire, que son succès social éventuel – lorsqu'elle parvient au stade de son officialisation par l'État – a des conditions historiques de possibilité constitue une manière tout à fait féconde de produire des effets de connaissance en sociologie. Cette démarche révèle cependant ses limites lorsqu'elle est conçue comme un aboutissement, c'est-à-dire comme le terminal de toute réflexion sociologique. Constituant un excellent moyen de ne pas prendre pour argent comptant les mots ordinaires, de déconstruire un sens puissant du fait de son omniprésence, la démarche sociogénétique ou sociohistorique ne devrait toutefois qu'être un préalable « déconstructeur » dans le cadre d'un projet scientifique de « reconstruction » interprétative du monde social. (*Ibid.*, p.322)

Considérer ce lexique comme une ouverture vers d'autres possibles interprétatifs nous semble d'autant plus important que le rapport entre les classifications et catégorisations produites par le discours savant d'une part, et les systèmes de classement ordinaires mis en œuvre dans les pratiques d'autre part, questionne le statut du discours savant sur le monde social. Le risque est d'occulter les conditions de sa production, et par conséquent, de reproduire une autorité indiscutée et universelle des catégories de l'analyse, dont la solidité reposerait sur les propriétés socialement garanties des chercheur-es. L'étude de la production des catégorisations et de leurs conséquences, parce qu'elle induit souvent des effets de reclassement, n'est pas à l'abri d'une « myopie scientifique » (Agnotologie). Des mécanismes bâtis dans la durée peuvent en effet empêcher la reconnaissance des savoirs mis de côté par les institutions scientifiques légitimes, parce que produits par des groupes extérieurs aux champs académiques professionnels structurés depuis le monde majoritaire (*Mémoires; Subaltern*). Il s'agit donc de dépasser l'alternative entre une science toute puissante qui prétend énoncer l'état du monde, et une science impotente et illégitime, cédant à sa décrédibilisation contemporaine dans le débat public (d'Ancona 2017), qui serait par conséquent incapable de toute contribution à un projet de transformation sociale. C'est pourquoi il importe de considérer ce lexique pour ce qu'il est : un projet éditorial ambitieux, porteur d'une intention de dévoilement, mais qui ne prétend ni aux diagnostics surplombants, ni aux discours neutres ou aux annonces universelles.

Références

- ABU-LUGHOD Lila, 2010, «Écrire contre la culture. Réflexions à partir d'une anthropologie de l'entre-deux» [1991], *L'engagement ethnographique*, D. Cefaï éd., C. Gayet-Viaud trad., Paris, Éditions de l'EHESS, p. 417-446.
- ANCONA Matthew (d'), 2017, *Post-Truth. The New War on Truth and how to Fight Back*, New York, Random House.
- ANZALDÚA Gloria, 2022, *Terres frontalières. La frontera. La nouvelle mestiza* [1987], N.S. Dufour et A. Soto Chacón trad., Cambourakis (Sorcières).
- ARCIDIACONO Peter, KINSLER Josh et RANSOM Tyler, 2022, «Legacy and athlete preferences at Harvard», *Journal of Labor Economics*, vol. 40, n° 1, p. 133-156.
- BAKEWELL Oliver, 2008, «Research beyond the categories: The importance of policy irrelevant research into forced migration», *Journal of Refugee Studies*, vol. 21, n° 4, p. 432-453.
- BEAUBATIE Emmanuel, 2021, *Transfuges de sexe*, Paris, La Découverte.
- BECKER Howard Saul, 2013, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* [1968], J.-P. Briand trad., Paris, Éditions Métailié.
- BERENI Laure, 2015, *La bataille de la parité. Mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, Economica.
- BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, 2018, *La construction sociale de la réalité* [1966], P. Taminioux trad., Malakoff, Armand Colin.
- BLIDON Marianne, 2014, «Les sens du je. Réflexivité et objectivation des rapports sociaux», *Géographie et cultures*, n° 89-90, p. III-129.
- BOURDIEU Pierre, 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- 1984, «Espace social et genèse des "classes"», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, p. 3-14.
- 1993, «À propos de la famille comme catégorie réalisée», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 100, p. 32-36.
- 1998, *La domination masculine*, Paris, Le Seuil (Liber).
- BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude et PASSERON Jean-Claude, 1968, *Le métier de sociologue*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, 1994, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit.
- BRIGDEN Noelle K., 2018, «Gender mobility: Survival plays and performing Central American migration in passage», *Mobilities*, vol. 13, n° 1, p. III-125.
- BRUBAKER Rogers, 2001, «Au-delà de l'«identité"», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 4, n° 139, p. 66-85.

- 2004, *Ethnicity Without Groups*, Boston, Harvard University Press.
- BUTLER Judith, 2002, *La vie psychique du pouvoir : l'assujettissement en théories*, B. Matthieussent trad., Paris, Léo Scheer.
- CALDERÓN José-Angel et COHEN Valérie éd., 2014, *Qu'est-ce que résister? Usages et enjeux d'une catégorie d'analyse sociologique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- CASTEL Robert, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- CINGOLANI Patrick, 2014, «Chapitre 1. Travail précaire, précaires et résistances», *Qu'est-ce que résister? Usages et enjeux d'une catégorie d'analyse sociologique*, J.-A. Calderón et V. Cohen éd., Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- CLAIR Isabelle, 2016, «Faire du terrain en féministe», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 3, n° 213, p. 66-83.
- COENEN-HUTHER Jacques, 2007, «Classifications, typologies et rapport aux valeurs», *Revue européenne des sciences sociales*, vol. XLV, n° 138, p. 27-40.
- COMBY Jean-Baptiste et PAGIS Julie, 2018, «Introduction. Politiques de catégorisation du monde social», *Politiques de communication*, vol. 10, n° 1, p. 5-26.
- COUTANT Isabelle, 2012, *Troubles en psychiatrie. Enquête dans une unité pour adolescents*, Paris, La Dispute.
- COWLISHAW Gillian K., 2000, «Censoring race in “post-colonial” anthropology», *Critique of Anthropology*, vol. 20, n° 2, p. 101-123.
- CRENSHAW Kimberlé William, 2005, «Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur» [1990], O. Bonis trad., *Cahiers du genre*, vol. 39, n° 2, p. 51-82.
- DELPHY Christine, 2008, *Classer, dominer. Qui sont les «autres»?* , Paris, La Fabrique.
- DORAIS Louis-Jacques, 1988, «Sois belle et tais-toi. La langue des Inuit dans le Canada actuel», *Études/Inuit/Studies*, vol. 12, n° 1-2, p. 235-243.
- DORLIN Elsa éd., 2009, *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF.
- DU BOIS W. E. B., 2004, *Les âmes du peuple noir* [1903], M. Bessone trad., Paris, La Découverte.
- DURKHEIM Émile, 1992, *Les règles de la méthode sociologique* [1895], Paris, PUF.
- DUTOYA Virginie, KIANI Sarah, LE RENARD Amélie, PRIEUR Cha et VÖRÖS Florian, 2019, «Introduction. Analyses féministes des rapports de domination dans l'enseignement supérieur et la recherche», *Genre, sexualité & société*, n° 22. En ligne : [<https://doi.org/10.4000/gss.6146>].

- ELIAS Norbert, 1985, *La société de cour* [1969], Paris, Flammarion.
- EPELAND Wendy Nelson et STEVENS Mitchell L., 2008, «A sociology of quantification», *European Journal of Sociology/ Archives européennes de sociologie*, vol. 49, n° 3, p. 401-436.
- FABIAN Johannes, 2014, *Time and the Other* [1983], New York, Columbia University Press.
- FANON Frantz, 2015, *Peau noire, masques blancs* [1952], Paris, Points.
- FELSTINER William, RICHARD Abel et AUSTIN Sara, 1980, «The emergence and transformation of disputes: Naming, blaming, claiming», *Law & Society Review*, vol. 15, n° 3-4, p. 631-654.
- GARCIA Manon, 2018, *On ne naît pas soumise, on le devient*, Paris, Climats.
- GLASER Barney G. et STRAUSS Anselm L., 2007, *Time for Dying* [1968], Abingdon, Routledge.
- GOFFMAN Erving, 1975, *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps* [1963], A. Kihm trad., Paris, Minuit.
- GUBAR Susan, 1994, «Feminist misogyny: Mary Wollstonecraft and the paradox of “It takes one to know one”», *Feminist Studies*, vol. 20, n° 3, p. 453.
- GUILLAUMIN Colette, 1978, «Pratique du pouvoir et idée de nature 2. Le discours de la Nature», *Questions féministes*, vol. 3, p. 5-28.
- 1979, «Question de différence», *Questions Féministes*, n° 6, p. 3-21.
- HACKING Ian, 2008, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi?* [1999], J. Baudouin trad., Paris, La Découverte.
- HAGERMAN Margaret A., 2018, *White Kids. Growing Up with Privilege in a Racially Divided America*, New York, New York University Press.
- HAJJAT Abdellali, 2021, «Les dilemmes de l'autonomie : assimilation, indigénisme et libération», *Carnet de recherche Racismes*. En ligne : [<https://racismes.hypotheses.org/265>].
- HAMEL Christelle, LESNÉ Maud et PRIMON Jean-Luc, 2014, *La place du racisme dans l'étude des discriminations*, Documents de travail, vol. 205, Ined.
- HARAWAY Donna, 1988, «Situated knowledges: The science question in feminism and the privilege of partial perspective», *Feminist Studies*, vol. 14, n° 3, p. 575-599.
- HÉRAN François, 2006, «Toutes choses inégales d'ailleurs : six études sur les discriminations», *Formation emploi*, vol. 94, p. 5-10.
- HOCHSCHILD Arlie Russel, 2017, *Le prix des sentiments. Au cœur du travail émotionnel*, La Découverte, Paris.
- HUGUET Pascal, 2012, «Les stéréotypes de genre», conférence au Collège de France. En ligne : [<https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/colloque/sciences-cognitives-et-education/les-stereotypes-de-genre>].

- KERGOAT Danièle, 2011, «Comprendre les rapports sociaux», *Raison présente*, vol. 178, n° 1, p. 11-21.
- KIMMEL Michael S. et FERBER Abby L. éd., 2018, *Privilege. A Reader* [2009], Boulder, Westview Press.
- KOBAYASHI Audrey, 1994, «Coloring the field: Gender, “race”, and the politics of fieldwork», *The Professional Geographer*, vol. 46, n° 1, p. 73-80.
- LAHIRE Bernard, 2005, *L'invention de l'illettrisme. Rhétorique publique, éthique et stigmates* [1999], Paris, La Découverte.
- LANDRIN Lise, 2020, «L'essentialisme stratégique pour une réorganisation de l'espace», *EchoGéo*, n° 54. En ligne : [<https://doi.org/10.4000/echogeo.20456>].
- LASCOUMES Pierre, 1996, «L'illégalisme, outil d'analyse», *Sociétés & Représentations*, vol. 3, n° 2, p. 78-84.
- 2013, «Élites délinquantes et résistance au stigmaté : Jacques Chirac et le syndrome Teflon», *Champ pénal*, vol. X.
- LAUGIER Sandra, MOLINIER Pascale et PAPERMAN Patricia éd., 2009, *Qu'est-ce que le care? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot.
- LEBUGLE MOJDEHI Amandine, 2018, «Stéréotypes de genre et sexisme : principaux registres d'insultes dans les espaces publics», *Cahiers du genre*, vol. 65, n° 2, p. 169.
- LIGNIER Wilfried, 2012, *La petite noblesse de l'intelligence. Une sociologie des enfants surdoués*, Paris, La Découverte.
- MACÉ Éric, 2007, «Des “minorités visibles” aux néostéréotypes. Les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethnoraciales», *Journal des anthropologues*, Hors-série, p. 69-87.
- MAILLOCHON Florence, 2018, «Catégorie», *Les 100 mots de la sociologie*, S. Paugam éd., Paris, PUF, p. 27.
- MARTINIELLO Marco et SIMON Patrick, 2005, «Les enjeux de la catégorisation», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 2, p. 7-18.
- MATHIEU Lilian, 2012, *L'espace des mouvements sociaux*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- MATHIEU Nicole-Claude, 1991, «Quand céder n'est pas consentir», *L'anatomie politique, catégorisations et idéologie du sexe*, Paris, Côté-femmes.
- MCADAM Doug, 1982, *Political Process and the Development of Black Insurgency*, University of Chicago Press, Chicago.
- MCDOWELL Linda, 1992, «Doing gender: Feminism, feminists and research methods in human geography», *Transactions of the Institute of British geographers*, vol. 17, n° 4, p. 399-416.

- 1997, «Women/gender/feminisms: Doing feminist geography», *Journal of Geography in Higher Education*, vol. 21, n° 3, p. 381-400.
- MIRON Louis et INRA Jonathan Xavier, 2000, «Race as a kind of speech act», *Cultural Studies. A Research Volume*, N.K. Denzin éd., Bingley, Emerald.
- MOHAMMED Marwan, 2015, *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF.
- MORIN Françoise et SALADIN D'ANGLURE Bernard, 1995, «L'ethnicité, un outil politique pour les autochtones de l'Arctique et de l'Amazonie», *Études Inuit Studies*, vol. 19, n° 1, p. 37-68.
- NOIRIEL Gérard, 1997, «Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques», *Genèses*, n° 26, p. 25-54.
- Observatoire des inégalités, 2019, «Une représentation des catégories socioprofessionnelles à la télévision loin de la réalité sociale». En ligne : [<https://www.inegalites.fr/Le-traitement-inegal-des-categories-sociales-a-la-television>].
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- OLSON Mary, 2011, *Atomic Radiation Is More Harmful to Women*, Nuclear Information and Resource Service, NIRS Briefing Paper.
- PAYET Jean-Paul, 2011, «L'enquête sociologique et les acteurs faibles», *SociologieS*. En ligne : [<https://doi.org/10.4000/sociologies.3629>].
- PINÇON-CHARLOT Monique et PINÇON Michel, 1989, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Le Seuil.
- 2016, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte.
- ROSE Gillian, 1997, «Situating knowledges: Positionality, reflexivities and other tactics», *Progress in Human Geography*, vol. 21, n° 3, p. 305-320.
- SCHÜTZ Alfred, 1962, *Collected Papers I. The Problem of Social Reality*, M. Natanson éd., La Haye, Nijhoff.
- SCOTT James C., 2019, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne* [1990], O. Ruchet et L. Bantigny trad., Paris, Amsterdam.
- SIMON Patrick, 1997, «La statistique des origines. L'ethnicité et la "race" dans les recensements aux États-Unis, Canada et Grande-Bretagne», *Sociétés contemporaines*, vol. 26, n° 1, p. 11-44.
- SNOW David A., ROCHFORD Burke E., WORDEN Steven K. et BENFORD Robert D., 1986, «Frame alignment processes, micromobilization and movement participation», *American Sociological Review*, vol. 51, n° 4, p. 464-481.
- SONTAG Susan, 1966, «The anthropologist as hero», *Against Interpretation and Other Essays*, Londres, Penguin Books, p. 69-81.

- SPIVAK Gayatri C., 2009, *Les subalternes peuvent-elles parler?* [1985], J. Vidal trad., Paris, Amsterdam.
- SPIRE Alexis, 2008, *Accueillir ou Reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Raisons d'Agir.
- 2013, «Pour une approche sociologique de la délinquance en col blanc», *Champ pénal*, vol. 10. En ligne : [<https://doi.org/10.4000/champpenal.8582>].
- STRAUSS Anselm, 1992, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan.
- VOLVEY Anne, CALBÉRAC Yann et HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2012, «Terrains de je. (Du) sujet (au) géographique», *Annales de géographie*, vol. 687-688, n° 5-6, p. 441-461.
- WEBER Max, 1965, *Essai sur la théorie de la science* [1922], J. Freund trad., Plon, Paris.
- WITTIG Monique, 2001, *La pensée straight* [1979], Paris, Balland.
- WOGLAR Steve et PAWLICH Dorothy, 1985, «Ontological gerrymandering: The anatomy of social problems explanations», *Social Problems*, vol. 32, n° 3, p. 214-227.
- ZARCA Bernard, 1999, «Le sens social des enfants», *Sociétés contemporaines*, n° 36, p. 67-101.